

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Ouest

Département surveillance et régulation

Division Aéroports et Navigation Aérienne

Guipavas, le **22 MAI 2013**

M. le vice-président du CCRAGALS Ouest
ZAD Nord
(à l'attention du LCI Jean-François PAILLOT)
BP 29, Cinq-Mars – La Pile
37130 LANGEAIS
MM les membres du CCRAGALS/O
M. le chef de mission DTA/MCUR
MM. les co-présidents du CRG Nord-Ouest
(voir ci-dessous)

13 0462

Référence : /DSAC-O/SR/ANA/NA

Affaire suivie par : Alain KERHASCOËT
alain.kerhascoet@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 02 98 32 85 65 – Fax : 02 98 32 02 62

Objet : Compte-rendu du 15^{ème} CCRAGALS Ouest du 14 mars 2013

Veillez trouver ci-joint le compte-rendu de la 15^{ème} réunion du comité consultatif régional de l'aviation générale et de l'aviation légère et sportive Ouest tenue à Tours le 14 mars 2013 qui sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion du CCRAGALS Ouest.

Le Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Ouest

Yves GARRIGUES



PJ : Compte-rendu CCRAGALS Ouest
Copies (voir ci-dessous)

Membres du CCRAGALS Ouest

- Le représentant de la Fédération Française Aéronautique FFA MM. Pierre PODEUR & Francis STUDER
 - Le représentant de la Fédération Française de Vol à Voile FFVV MM. Rémy LOUVEL & Bruno MARCOULT
 - Le représentant de la Fédération Française de Planeur Ultra-léger Motorisé FFPLUM M. Jacques TRONEL
 - Le représentant de la Fédération Française d'Aéromodélisme FFAM M. Luc OGER
 - Le représentant de la Fédération Française d'Aérostation FFAé M. Jean-Pierre HELEU
 - Le représentant de la Fédération Française de Parachutisme FFP M. Jean-François VASSAL
 - Le représentant de la Fédération Française de Vol Libre FFVL MM. Alain BERTHY & François CUIZINAUD
 - Le représentant de la Fédération Réseau du Sport de l'Air RSA MM. Albert CHORIN & Jean-Pierre REGNAULT
 - La représentante du Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives CNFAS Mme Ghislaine MOUGENOT
M. Jean-François COTTO
 - Le représentant de l'Association des Pilotes et Propriétaires d'Aéronefs AOPA M. François BONTE
 - Les représentants de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande FNAM Mme Valérie CHEMIN & M. Guy ROCHER
MM. Patrick LAVALLÉE & René INGREZ
MM. Frédéric FORTIN & Pierre-Yves EUGENE
M. Loïc ROBIN
Mme Aline PILLAN
M. Gervais GAUDIERE
A l'attention du LCL Benoît FLAVIEN
LV. Elisabeth TERCENO
LCL René PROFICHET
M. Cédric ESQUIVIE

 - Le Chef du SNA Ouest
 - Le Chef du CRNA Ouest
 - Le Chef du SNA Nord
 - Le Chef de division EACA ZAD Nord
 - Le Chef du CCMAR
 - Le Chef de participation militaire du BEP CRG Nord-Ouest
 - Le Chef de participation civile du BEP CRG Nord-Ouest
- Mission du ciel unique et de la réglementation NA DTA/MCUR Mme Hélène JACQUOT- bureau "réglementation de la Navigation Aérienne et de l'espace aérien"
- M. le co-Président civil du CRG de l'espace aérien Nord-Ouest M. Patrick MOUYSSSET - chef des Services de la Navigation Aérienne / Région Parisienne
- M. le co-Président militaire du CRG de l'espace aérien Nord-Ouest M. le Colonel PLACIAL
Commandant la ZAD Nord

Copies

- DSAC-O/délégations BHN, BRE, CEN, PDL
- DSAC-O/DSR, DSAC-O/SR/OPA/AG, DSAC-O/SR/ANA/NA
- minutier



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Ouest

Département surveillance et régulation

Division Aéroports et Navigation Aérienne

**COMITE CONSULTATIF REGIONAL DE
L'AVIATION GENERALE ET DE
L'AVIATION LEGERE ET SPORTIVE
OUEST**

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS A BREST

Liste des participants

M. GARRIGUES Yves
LCL PAILLOT Jean François
Mme. FARCY Anne
M. XECH André
M. SAINT MARTIN Pierre
M. HELEU Jean-Pierre
M. RUAUX Michel
Mme MOUGENOT Ghislaine
M. LOUVEL Rémy
M. OGER Luc
M. LEGALL Yannick
M. CUIZINAUD François
M. BERTHY Alain
M. TIERCELIN Philippe
Mme HELT Sophie et M. COQUET Joël
Mme MANOGIL Blandine et M. CHUINE David
Mme AUDOUARD Claudie
MM. PEYRO Charles et GOURMELON Gérald
Mme DEZAUX Muriel
M. ESQUIVIE Cédric
LCI PROFICHET René
LCI FLAVIEN Benoît
MP GALLOIS Christine et EV1 CHARDIGNY Sébastien
M. KERHASCOËT Alain

DGAC/DSAC-O – Président
Adjoint Cdt ZAD NORD – Vice Président
DSAC-O /SR – chef de Département
DSAC-O – chargé de mission
FFA
FFAérostation
FFPLUM
CNFAS
FFVV
FFAM
FFVL
FFVL
FFVL
DSAC-O/ Délégué Centre
DSAC-O/ Délégation Bretagne
DSAC-O/Délégation Pays De la Loire
DSAC-O/SR/ANA/NA
CRNA-O
SNA-O/E/CT
BEP/CRG NO civil
BEP/CRG NO militaire
ZAD Nord DCAEA/SEI
CCMAR Atlantique
DSAC-O /SR/ANA/NA – Secrétaire

Aéroport de Brest-Bretagne - BP56
29490 GUIPAVAS
Tél : 02 98 32 02 00



DSAC

Avancement Simplification espace aérien : reprise des travaux du groupe de travail

Les membres du Comité estiment que le GT « simplification espace aérien », qui ne s'est pas réuni depuis 2011, est l'instance compétente pour centraliser les propositions et répondre à la demande du Directoire. Le résultat de la concertation au sein de ce GT pourra être pris en compte au travers de la DSAC Ouest.

Le BEP NO profite de ce point à l'ordre du jour pour informer le Comité des actions qu'il a entreprises suite aux directives du Directoire concernant la simplification de l'espace aérien inférieur (cf rapport DTA/DIRCAM de février 2013). En effet, dès le mois de novembre 2012, il a sollicité les membres permanents du CRG ainsi que les experts « espace aérien » des fédérations. Cette consultation a permis d'élaborer une liste provisoire de projet de simplification de l'espace qui doit être validée par le CRG avant transmission au Directoire pour approbation et directives.

Dans le cas où il y aurait d'autres propositions de la part des usagers, ces dernières seraient prises en compte au travers de la DSAC-O.

2.c Bilan de l'activité de l'axe de voltige de Brest-Bretagne

L'axe de voltige de Brest n'a pas été utilisé depuis le dernier CCRAGALS. Le SNA-O renouvelle sa demande de suppression de l'axe permanent. Celui-ci peut être transformé en axe temporaire si besoin.

La FFA et le CNFAS sont défavorables à la suppression de l'axe de voltige de Brest. Le CCRAGALS prend acte de la volonté des fédérations de maintenir l'axe de voltige de Brest-Bretagne.

2.d Dispositif d'espaces temporaires

Les fédérations sont systématiquement consultées depuis septembre 2012. Les fédérations et le CNFAS demandent à être en copie de l'avis rendu par la DSAC-O aux consultations qui émanent du BEP.

La DSAC-O prend acte de cette demande.

2.e Retour d'expérience sur la ZRT mise en place pour la VOLVO Ocean Race

La délégation Bretagne de la DSAC-O a présenté le REX. Il y a eu en sus de la fermeture momentanée de Quiberon et Belle-Ile la création de 5 ZRT du 05 au 18 juin et du 30 juin au 1^{er} juillet 2012. La CNFAS fait remarquer qu'il y a eu création d'une ZRT dans une CTR et conteste donc l'utilité de cette ZRT.

La question de possibles créneaux horaires plutôt que de périodes pour les ZRT, de manière à avoir un impact plus limité sur la CAG a été soulevée.

La DSAC-O prend acte de cette remarque, précisant que la difficulté réside dans les aléas météo. Il est aussi fait remarquer qu'il n'y aura plus de ZRT que pour les étapes du contre la montre lors du prochain Tour de France (cycliste).

(Voir le PowerPoint en annexe)



3. Examen des dossiers pour avis (au titre de l'arrêté du 1^{er} décembre 2005)

(Documentation en annexe)

3.a Espaces (AIP ENR 2)

Modifications relatives à l'harmonisation de la cartographie et de la description littérale des espaces des zones interdites et des espaces contrôlés de Deauville, Le Havre, Cherbourg, Nantes, Saint-Nazaire, Avord, Orléans.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

3.b AWY (AIP ENR 3)

Point Merge System dans le NW de Paris.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

Modification de la route ATS inférieure H20 et à la création du point significatif OXOTO.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

Modification de la route ATS supérieure UL612 et la suppression de la route ATS inférieure L612.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

3.c Zones P/R/D (AIP ENR 5.1)

→ Transformation de la ZRT Le Havre Saint Romain en zone R

Commentaires : Cette zone est réservée aux planeurs du club de Le Havre St Romain selon protocole.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE.

→ Modification de la P112 "Brest"

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

3.d Activités de parachutage

Sans objet

3.e Activités de voltige (AIP ENR 5.1)

→ **Modification de l'activité de voltige n° 6361 de Plourin (29)**

AVIS CCRAGALS/O : La FFA réserve son avis.

Cette dernière procèdera à la consultation préalable de ses adhérents concernant la demande de relèvement du plancher à 2500ft. La réponse est attendue avant fin mars.

Par défaut cette saisine sera présentée en CRG.

→ **Modification de l'activité de voltige n° 6364 de Pontivy aérodrome (56)**

Commentaires : IROISE info n'est pas en mesure de donner l'information sur cette activité; cette dernière étant hors espace aérien contrôlé, il n'existe pas de protocole.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

→ **Modification de l'activité de voltige n° 6358 de Vannes-Meucon aérodrome (56)**

Commentaires : Afin d'assurer un niveau de sécurité admissible entre des différentes activités sur l'aérodrome de Vannes Meucon, la DSAC Ouest (délégation Bretagne) propose que la voltige se déroule uniquement pendant les horaires ATS de l'aérodrome.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

→ **Modification de l'activité de voltige n°6430 de Poisevilliers St Germain la Gatine (28)**

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

3.f Activités d'Aéromodélisme (AIP ENR 5.1)

Commentaires : La CNFAS précise qu'un groupe de travail est en cours pour étudier la possibilité de re concentrer les zones d'essai et de prototype drones.

3.f.1 En vue de l'opérateur en classe G hors emprise aérodrome ou espace à statut particulier

→ **Délégation Bretagne**

▪ **Création**

Aéromodélisme PLOUMAGOAR (22)	500 ft ASFC	AERO MODEL CLUB DE PLOUMAGOAR
Aéromodélisme Livré sur Changeon (35)	500 ft ASFC	Modèle Air Club du Changeon

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

→ **Délégation Basse et Haute Normandie**

 ▪ **Modification**

<i>aéromodélisme Bayeux (14)</i>	<i>1200ft ASFC</i>	<i>Association Bayeusaine de Modélisme</i>
----------------------------------	--------------------	--------------------------------------------

AVIS CCRAGALS/O : AVIS RESERVE.

Commentaires : avant le CRG, une analyse d'impact sur la sécurité du passage du plafond de 800ft à 1200ft sera faite par la DSAC Ouest pour juger de l'opportunité de cette modification.

 → **Délégation Centre**

 ▪ **Création**

<i>Ingré (45)</i>	<i>500ft ASFC</i>	<i>RADIO COMMANDE MODELE CLUB DE L'ORLEANNAIS</i>
<i>Saché (37)</i>	<i>1000ft ASFC</i>	<i>CHOUETTE CLUB 37</i>

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

Commentaires : le RI de Saché a été mis à jour compte tenu de la proximité du point VFR SW.

 → **Délégation Pays De Loire**

 ▪ **Création**

<i>aéromodélisme Aron-les Ecottays(53)</i>	<i>1000ft ASFC</i>	<i>Club Aéromodéliste de Mayenne</i>
<i>aéromodélisme Nieul sur l'Autize (85)</i>	<i>500ft ASFC</i>	<i>Les Coucous de St Pierre</i>
<i>aéromodélisme St Etienne de Montluc (44)</i>	<i>1000ft ASFC</i>	<i>Aero Model Club de l'Ouest</i>
<i>aéromodélisme Étriché (49)</i>	<i>500ft ASFC</i>	<i>Club Aéromodélisme Étriché</i>

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

Commentaires : le terme "planeurs" est supprimé dans les saisines de ARON les ECOTTAIS et d'ETRICHE.

3.f.2 En vue de l'opérateur, dans l'emprise d'un aérodrome ou plate-forme ULM ou dans un espace aérien contrôlé ou zone P, R, ou D

 → **Délégation Bretagne**

 ▪ **Modification**

<i>Aéromodélisme LANDIVISIAU (29)</i>	<i>500ft ASFC</i>	<i>CMML LES 2 AILES</i>
---------------------------------------	-------------------	-------------------------

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

→ **Délégation Centre**

▪ **Création**

Montargis Vimory Aérodrome (45)	500 ft ASFC	CLUB D'AÉROMODÉLISME DU GATINAIS JEAN MERMOZ
---------------------------------	-------------	----------------------------------------------

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

▪ **Modification**

Aéromodélisme BLOIS LE BREUIL (41)	300 ft ASFC	CLUB AEROMODELISTE DE BLOIS LE BREUIL
Aéromodélisme NOTTONVILLE (28)	650 ft ASFC	AERO MODEL CLUB de CHATEAUDUN

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

3.g Activités de treuillage vol à voile, ou vol libre (ENR 5.5)

→ **Délégation Pays de Loire**

▪ **Création d'une activité de treuillage sur l'aérodrome de La Roche sur Yon (85).**

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

4. Examen des dossiers pour information (au titre de l'article 2 de l'arrêté du 1er décembre 2005)

(Documentation en annexe)

4.a Zones P/R/D (AIP ENR 5.1)

Marques distinctives de survol à basse altitude pour le quartier Maison d'Arrêt de Nantes (44).
 Marques distinctives d'interdiction de survol à basse altitude pour l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) de Fleury les Aubrais (45)

Commentaires : la CNFAS demande s'il est nécessaire de rajouter les marques distinctives pour les prisons situées en ville.

4.b Espaces/SIV/AWY

Modification des routes inférieures en CTR Iles Anglo-Normandes – Jersey.
 Les espaces associés actuellement en classe A seront déclassés en classe D à compter du 2 mai 2013.

4.c Procédures IFR

Essentiellement des procédures GNSS.

Commentaires : les FFVV et FFVL demandent à être consultées en amont par la DSAC/O; le Directeur fait remarquer qu'il n'y a aucune incidence sur les espaces aériens lors de la création de ces procédures.

4.d Avancement Aéroport Grand Ouest

Le président informe le CCRAGALS de l'état d'avancement du projet de création de l'Aéroport du Grand Ouest en ces termes:

- Le premier ministre a désigné une commission de 3 membres dite "commission du dialogue", chargée d'examiner le projet et d'entendre toutes les parties, celles opposées et celles favorables au projet d'aéroport.
- Sur les questions agricoles liées au projet, le ministre de l'agriculture a nommé une commission agricole.
- Enfin, pour répondre aux réserves contenues dans le rapport de l'enquête publique sur le dossier d'application de la loi sur l'eau, le préfet de région a désigné un collège d'experts chargé notamment d'évaluer la méthode de compensation sur les zones humides.

Ces trois commissions doivent rendre leur rapport à la fin du mois de mars. Le projet d'aéroport pourrait subir des ajustements en fonction des propositions émises par ces 3 commissions.

5. Communication/retour d'expérience

(Documentation en annexe)

5.a Communication

→ Intervention du SNA-Ouest sur la préparation du Grand prix de France de Vol à Voile 2013 à St Sulpice des Landes

Commentaires : remarque des fédérations sur l'exclusion des usagers dans la portion de TMA Nantes réservées aux planeurs.

→ Présentation du changement d'indicatif du VOR en route de Caen.

→ Présentation du dispositif Armada à Rouen.

La 6^{ème} édition aura lieu en juin 2013, trois zones ont été définies. La descente de la Seine est prévue le 16 juin.

5.b Evènement de sécurité

Sans objet.

5.c Dispositif d'espace temporaire

Au jour du CCRAGALS, deux futurs projets de ZRT sont connus.

- Sur le Golfe du Morbihan au mois de mai.
- 1^{er} rassemblement ULM du 31 mai au 2 juin à Vannes.

5.d Publication aéronautique des "activités aériennes sportives et récréatives"

La publication de ces dernières aura une validité de 2ans.

Un recensement de ces dernières est en cours par la DSAC/O.

Commentaires : remarque de la FFAM sur l'ambiguïté entre la durée de validité des publications de 2 ans et la durée de validité des protocoles de 5ans.

De plus, la FFAM se montre très réservée quant à la publication des coordonnées personnelles des responsables de ces activités.

6. Modification du règlement intérieur

Proposition d'amendement à l'article 4 :

Pour bénéficier de l'expertise des fédérations de l'aviation générale et de l'aviation légère et sportive chaque dispositif d'espace temporaire leur sera soumis pour avis selon les modalités suivantes :

- Dès réception de la consultation des membres du CRG Nord-Ouest concernant un espace aérien temporaire, celle-ci sera retransmise par courrier électronique aux représentants désignés des fédérations au sein du CCRAGALS Ouest. La date limite de réponse sera précisée dans ce message.
- La DSAC ouest fera la synthèse des remarques pertinentes et elles seront intégrées dans l'avis DSAC Ouest. Afin de respecter les règles de fonctionnement du CRG Nord-Ouest dans lequel les fédérations ne sont pas représentées, cet avis ne fera pas de distinction entre les remarques internes DSAC Ouest et celles retenues des représentants des fédérations.

Commentaires : Les fédérations demandent à être destinataires de l'avis final envoyé au CRG Nord-Ouest.

AVIS CCRAGALS/O : FAVORABLE

7. Date et lieu du prochain CCRAGALS-O

La prochaine réunion du CCRAGALS Ouest se déroulera le **25 septembre 2013** à 14h00 à Rennes.

Fin de séance 17h30.



ANNEXES

- Annexe 1 : Ppt Rex VOLVO Ocean race
- Annexe 2 : Consult 051_05 fév 2013_modif AIP_LF P_EAC
- Annexe 3 : Consult 078_22 fév 2013_PMS Nord-ouest
- Annexe 4 : Consult 086_27 fév 2013_modif H2O et création OXOTO
- Annexe 5: Consult 079_22 fév 2013_Suppr L612 et modif UL612(1)
- Annexe 6 : Consult 005_07 jan 2013_ZRT ST ROMAIN
- Annexe 7 : Consult 032_Modif P112
- Annexe 8 : Consult 024_modif VOLT 6361 Plourin
- Annexe 9 : Consult 023_modif VOLT Pontivy
- Annexe 10 : Consult 034_modif VOLT 6358 Vannes-Meucon
- Annexe 11 : consul 067_modif VOLT 6430_Poisvilliers_modif
- Annexe 12 : Consult 018_création AEM Ploumagoar
- Annexe 13 : Consult 077_AEM Livré sur Changeon
- Annexe 14 : Consult 083_26 fév 13_modif AEM 9002 Bayeux
- Annexe 15 : Consult 030_création AEM Ingré
- Annexe 16 : Consult 020_création AEM Sache
- Annexe 17 : Consult 039_AEM Aron
- Annexe 18 : Consult 063_AEM Nieul
- Annexe 19 : Consult 044_création AEM St Etienne Montluc
- Annexe 20 : Consult 062_AEM Etriché_15 fév 13
- Annexe 21 : Consult 017_modif AEM 8957 Landivisiau
- Annexe 22 : Consult 019_création AEM Montargis
- Annexe 23 : Consult 027_modif AEM 8282 Blois
- Annexe 24 : Consult 025_modif AEM 8899 Nottonville
- Annexe 25 : Consult 038_treuil La Roche sur Yon

DSAC

Annexe 26 : Consult 035_publi AIP ENR 5 0 QMA Nantes

Annexe 27 : Consult 028_publi AIP 5 0_Fleury les Aubrais

Annexe 28 : Cour. Dir 760 Modif routes ATS en CTR Iles Anglo-normandes

Annexe 29 : Cartes Modif routes ATS en CTR Iles Anglo-normandes

Annexe 30 : Grande Armada à Rouen 2013

Annexe 31 : 20121025 lettre de DTA aux fédé AIP



